

« Citoyenneté active-Lorraine »

Commission 1 « Réception et traitement des demandes »

But de la Commission 1 et processus de traitement des demandes :

La *Commission 1* est chargée de répondre aux sollicitations que reçoit l'association « *Citoyenneté active-Lorraine* » lorsqu'un interlocuteur lui demande une *intervention*.

Crée à l'initiative de citoyens désireux de répondre aux besoins de développement du civisme au sein d'une *République toujours en train de se faire* - a priori - l'association n'éprouve pas la nécessité de procéder par offre de service systématique.

Le rôle de la *Commission 1* est donc centré sur la réception et l'analyse des demandes qui lui parviennent :

- afin d'aider les demandeurs à formuler leur demande
- puis solliciter au sein de l'association les personnes et les ressources les mieux à même de répondre à ces demandes.

Processus de prise de contact et d'enclenchement d'une demande :

Tout acteur de la vie civique (institution, association et même simple citoyen) souhaitant faire appel à l'association « *Citoyenneté active-Lorraine* » peut s'adresser à l'un de ses membres. Le Président, en particulier, mais les membres du Bureau également, sont toutefois les plus habilités pour prendre et faciliter un premier contact.

Pour la Commission 1
Wilfrid ROUX-MARCHAND
wg.roux-marchand@orange.fr